

Mardi 13 octobre à 9 h 15

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION

(M. le Ministre Marcourt)

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

Georges-Louis BOUCHEZ sur les synergies entre l'AWEx et WBI

Olivier DESTREBECQ sur les licenciements chez NLMK

Yves EVRARD sur le retard dans la liquidation des primes à l'investissement

Olivier DESTREBECQ sur l'installation de Mithra à Flémalle

Olivier DESTREBECQ sur le statut et les missions de l'envoyé PME

Olivier DESTREBECQ sur le développement de l'économie circulaire

Olivier DESTREBECQ sur l'investissement public dans le projet "Greenwatt"

Olivier DESTREBECQ sur le marasme économique de la région du Centre

Christine DEFRAIGNE sur les primes octroyées aux PME

Yves EVRARD sur les conséquences pour les TPE de la réforme des primes à l'emploi

Christine DEFRAIGNE sur le "crowdfunding"

Christine DEFRAIGNE sur la Wallonie créative

Christine DEFRAIGNE sur la suppression du département zinc du groupe Umicore

M. BOUCHEZ, sur « les synergies entre l'AWEX et WBI »

Wallonie-Bruxelles International (WBI) est une administration publique chargée des relations internationales de la Wallonie et de Bruxelles. L'institution s'est au fil du temps constituée un réseau à l'étranger composé de délégués d'attachés économiques et commerciaux ainsi que de coordonnateurs. Le réseau est composé de 17 délégations.

L'Agence wallonne à l'exportation (AWEX) s'occupe de l'accueil des investisseurs étrangers sur notre territoire et intervient de le soutien aux exportateurs et investisseurs wallons. Ainsi, l'AWEX s'appuie sur plus de 100 attachés économiques et commerciaux ainsi que des prospecteurs installés par la Région wallonne à Chicago, San Francisco, Tokyo et Shangai en vue de promouvoir les investissements étrangers. 100 marchés et une vingtaines d'organisations internationales sont concernée dans les actions de représentation de la diplomatie économique wallonne.

Monsieur le Ministre peut-il nous indiquer dans quelle mesure les synergies entre les représentations extérieures des deux institutions constituent une priorité ? Sur base de quels critères la Wallonie décide-t-elle avec ses partenaires institutionnels compétents d'installer les représentants d'AWEX et de WBI dans un même bâtiment ou dans deux bâtiments différents ? Quelle est la logique poursuivie actuellement en matière de synergies entre les deux institutions ? Les missions de chacune d'elles justifient-elles de travailler avec deux institutions séparées ? Monsieur le Ministre peut-il nous faire part de sa position à ce sujet ?

Olivier DESTREBECQ sur les licenciements chez NLMK

La direction de NLMK aurait fait part en assemblée générale de son intention de réduire les coûts et donc de réduire les effectifs. Au total, 100 emplois seraient visés à La Louvière et à Clabecq.

Monsieur le Ministre confirme-t-il ces chiffres ? Sait-on quelle sera la répartition de l'effort entre les différents sites ?

Il me revient que ces exigences en matière de réductions d'emplois auraient été posées par la Sogepa qui détient 50 % du capital. Est-ce exact ?

Si la Région en vient à demander des licenciements, alors la situation doit être extrêmement préoccupante.

Quelles sont les pertes ? Où en est la production ? Les perspectives de celle-ci sont-elles positives ou négatives à court et moyen terme ?

L'embargo russe continue-t-il de s'impacter sur la situation de l'entreprise ?

Vers quelle solution sociale nous dirigeons-nous ? Aménagera-t-on un statut permettant aux travailleurs de prendre une retraite anticipée ? Favorisera-t-on les départs volontaires ? Ceux-ci seront-ils accompagnés d'indemnités ? Y aura-t-il des licenciements secs ?

Quelles sont les possibilités de reclassement ?

Yves Evrard sur le retard dans la liquidation des primes à l'investissement.

La Région wallonne octroie un certain nombre de primes en application notamment du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des PME.

Il me revient que le traitement financier de la liquidation des sommes dues aux investisseurs et aux PME est à cet égard beaucoup trop lent.

Dans un certain nombre de cas, les PME attendent de façon injustifiée la liquidation des sommes promises. Ceci leur pose bien évidemment des problèmes de financement et de trésorerie.

La Région wallonne indique d'ailleurs dans son courrier adressé à des entreprises, la mention d'une réserve : « sous réserve de disponibilités budgétaires ».

Monsieur le Ministre,

Je souhaiterais dès lors vous demander précisément quel est aujourd'hui le nombre de dossiers concernés par une liquidation de prime accordée (et donc, dont le dossier est en ordre administrativement).

Quel est le délai moyen de paiement entre le moment où le dossier est clos et complet et le moment où les sommes sont effectivement versées sur les comptes des PME ?

Quelle est spécifiquement la situation de ce point de vue pour l'année 2014 : quel est le solde des primes accordées en 2014 qui n'ont pas pu être honorées par le budget de cette année ? Quelle est la situation pour l'année 2015 ?

Des montants suffisants sont-ils prévus au budget 2015 ?

Quelles actions pouvez-vous entreprendre pour améliorer significativement cette situation ?

Olivier DESTREBECQ sur l'installation de Mithra à Flémalle

Ces derniers mois, les choses bougent autour de l'entreprise Mithra Pharmaceuticals avec notamment son entrée en bourse et l'arrivée de nouveaux investisseurs dans son capital.

Il s'agit évidemment de bonnes nouvelles, qui mèneront - je l'espère - à la création de nombreux emplois en Wallonie et à l'essor de la société sur le plan international.

Il y a quelques années déjà, Mithra avait pour objectif l'établissement d'un centre de production dans le zoning de Flémalle. D'après la presse, ce site devait abriter quelques 250 emplois et être inauguré dès 2016.

Nous sommes dans le dernier trimestre 2015, soit quelques semaines seulement avant la date initialement fixée pour le début de la production.

Existe t-il une collaboration avec un organisme public ou para-public au niveau du financement de ce projet ? Sous quelle forme ?

Le lancement de la production est-il toujours prévu pour 2016 ? Si pas, quelles sont les causes du retard ?

Où en est le chantier ? Le bâtiment est-il déjà sorti de terre et a t-il déjà été équipé en matériel de production ? A t-on déjà lancé les procédures de recrutement ?

Olivier DESTREBECQ sur le statut et les missions de l'envoyé PME

Afin d'implémenter la réflexion et les mesures issues du premier small business act wallon, le Wallonie a créé le poste d'envoyé PME, sur recommandation de la Commission européenne.

Trois missions principales lui ont été conférées:

- Assurer un relais auprès des différentes autorités fédérales afin de coordonner les politiques
- Evaluer périodiquement la mise en œuvre des recommandations européennes reprises dans le « Small Business Act »
- Formuler des recommandations relatives aux nouvelles actions à mettre en œuvre afin de renforcer la politique wallonne de soutien aux PME.

Pourriez-vous tirer le bilan du travail de l'envoyé PME ? La collaboration avec l'envoyée PME du fédéral et celui de l'union européenne est-elle optimale ?

Je crois savoir que l'envoyé PME réunit les différents acteurs du monde de l'entreprise au sein d'un comité de pilotage. Quels en sont les membres ?

Dans un rapport du 20 octobre 2014, le conseil économique et social de wallonie s'est montré critique quant aux résultats obtenus. Il pointe la mobilisation insuffisante de certains opérateurs, organismes d'intérêts publics et Directions générales de SPW qui n'ont pas intégré les orientations du SBA wallon dans leurs priorités.

Il semblerait donc que l'envoyé PME n'ait pas encore atteint cet objectif qui me semble tout à fait prioritaire. Quelle est votre analyse par rapport à cette critique ?

Enfin, le CESW dénonce le manque de clarté du mandat de l'envoyé PME. Le statut de l'envoyé peut-il être consulté ? Comment est-il désigné ? S'agit-il d'un mandat à durée déterminée ? Pourriez-vous nous donner plus de précisions quant aux modalités de son mandat ?

Olivier DESTREBECQ sur le développement de l'économie circulaire

L'économie circulaire est un concept tout à fait intéressant mais qui ne pourra se développer qu'au moyen d'une sensibilisation poussée du monde de l'entreprise.

Au cours des derniers mois, des actions de sensibilisation ont été mises en place en Wallonie avec une participation relativement importante des acteurs entrepreneuriaux.

Au total, combien d'entreprises ont-elles participé à ces réunions d'information ? Combien d'entre elles ont décidé de s'inscrire dans ce modèle économique ?

L'économie circulaire est reprise dans le Plan Marshall 4.0 au titre de priorité transversale et doit constituer - selon vos propres termes - un gisement de valeur ajoutée mais aussi d'emplois tant qualifiés que non qualifiés en Wallonie.

Sur ce point, quelles sont vos estimations en terme de création d'emplois ?

Le développement de techniques et de processus s'inscrivant dans le cadre de l'économie circulaire requiert énormément de compétences, de savoir et de savoir-faire. A ce titre, le programme NEXT mise fort justement sur une stratégie transversale.

Comment cette transversalité se concrétise-t-elle ? Existe-t-il un organe propre au programme NEXT opérant la synthèse des connaissances des différents pôles de compétitivité ? Pourquoi dissocier le programme NEXT du Centre de référence des circuits courts et de l'économie circulaire ? Les équipes sont-elles différentes ?

Olivier DESTREBECQ sur L'investissement public dans le projet Greenwatt

Greenwatt, une Spin-off de l'UCL, a été créée en 2004, dans le but de mettre en place des centres de biométhanisation et donc de produire de l'électricité verte.

Malheureusement, le marché s'est révélé beaucoup plus spécifique et étroit qu'initialement prévu par les développeurs du projet. Au fil des ans, d'autres actionnaires sont venus défendre le projet jusqu'à un rachat de Greenwatt par le groupe Sol Invictus, qui a très rapidement introduit un procédure en réorganisation judiciaire.

Il semblerait - mais vous pourrez sans doute me le confirmer - que cette PRJ ait été introduite afin de donner une nouvelle chance au projet au travers de l'établissement d'un nouveau business plan.

Dans l'hypothèse où nous nous dirigerions vers une faillite, le groupe Sol invictus deviendrait-il propriétaire des brevets ?

Depuis 2004, plusieurs acteurs publics ou parapublics ont investi dans Greenwatt. Je peux notamment citer la SRIW et Nivelinvest. Y'en a t-il d'autres ? Quel a été le montant total d'investissement public ?

En 2014, Greenwatt enregistrait des pertes de 2 millions d'euros pour un chiffre d'affaire de 5 millions €. La technologie mise au point était-elle suffisamment mûre que pour connaître une mise en application industrielle ? N'est-ce pas la raison principale de ce qui reste un regrettable échec, eu égard aux espoirs portés par le projet ?

La probabilité de l'échec du modèle tel que proposé était-il évalué correctement par la SRIW ? Quelle était-elle ?

Olivier DESTREBECQ sur le marasme économique de la région du Centre

2015 fut une année noire pour l'emploi dans la Région du Centre puisque l'on y a recensé 244 licenciements et nous ne sommes qu'en octobre.

On a bien-sûr à l'esprit des noms tels que Longtain, MacTac, Cargill, Vanderplanck, Biochim, Ineos, ETF Eurovia ou encore Blokker. A ces entreprises de plus grande taille s'ajoutent toutes les petites structures, toutes les TPE et PME, qui ne font pas la une de la presse mais qui éprouvent autant de difficultés.

Il y a quelques mois, vous m'annonciez la mise en application des résultats de l'étude BDO. Aujourd'hui, pour être souvent sur le terrain, je peux vous confirmer qu'on n'a toujours rien vu se concrétiser.

Ce n'est pas la première fois que je vous interpelle sur le sujet mais je ne doute pas que cette fois, j'obtiendrai des réponses.

En mars dernier, vous m'annonciez la présentation prochaine d'un dossier visant à soutenir l'élaboration de projets de redéploiement pour les régions qui connaissent des restructurations industrielles importantes. Nous sommes en octobre, où en est ce dossier ?

Depuis un an, quelles ont été les initiatives déployées par la Région pour redéployer l'activité économique du Centre et créer de nouvelles dynamiques économiques ?

Est-il prévu - comme à Liège, comme à Charleroi - de déployer des millions d'euros pour y parvenir ?

Quel bilan tirez-vous des missions réalisées par la Sogepa en faveur des entreprises en difficulté de la région du Centre ?

Christine Defraigne sur les primes octroyées aux PME

Monsieur le Ministre, je vous posais la question en mai dernier relative au plan wallon destiné à doper les PME et les nouvelles mesures mises en place pour répondre à cet objectif, sans réponse ! Actuellement, les PME peuvent bénéficier d'une multitude d'aides octroyées par les pouvoirs publics. Au vu des dernières informations, selon vos objectifs à mettre en place de 2015 à 2019, vous souhaitez agir en faveur des PME en agissant sur, notamment, 3 axes. Est-ce exact ? Quels sont les autres pôles auxquels vous souhaitez vous attaquer ?

Selon la presse, vous avez décidé de mettre fin au système de recours aux chasseurs de prime, qui prennent un pourcentage du montant octroyé. Comment comptez-vous vous y prendre ? Quelles mesures vont être prises à court terme pour agir en ce sens ? Et à long terme ?

Que va-t-il advenir de ces sociétés de « chasseurs de primes » au final ?

Ensuite, vous insistez, dans une réponse à une question écrite d'un parlementaire, sur le fait que le gouvernement a, dans ses objectifs, la volonté de simplifier les démarches des entrepreneurs pour obtenir ces primes, notamment grâce à l'AEI. Quels sont les différents objectifs de cette agence ? Presqu'une année après sa mise en place, sont-ils atteints ? Que reste-t-il à faire ?

Enfin, il reste un problème que vous soulevez relatif aux primes octroyées par les pouvoirs publics : le préfinancement par les organismes financiers qui, au final, sont rémunérés à hauteur de 10%, et ce le temps que l'entreprise puisse réellement percevoir la prime. Comptez-vous prendre des mesures à ce propos ? Dans quelle direction comptez-vous aller ? Qu'est-il possible de faire pour éviter le coût engendré par le préfinancement ?

Vous évoquez un plan stratégique pour : doper les PME, mais également pour faciliter le système des aides à l'investissement. Outre les points abordés, quels sont vos axes d'attaque ? Quelles sont les échéances à ce propos ?

Yves Evrard sur les conséquences pour les TPE de la réforme des primes à l'emploi.

Le gouvernement wallon a entamé une réforme du système des primes à l'emploi. Une première lecture a été approuvée par le GW.

Les primes octroyées aux TPE octroyées dans le cadre du décret du 11 mars 2004 pour l'engagement d'un travailleur ne faisaient pas mention de limites dans le nombre de demandes (si ce n'est le nombre de 10 travailleurs des TPE) ou dans le temps. Dans le cadre de la réforme, elles se verraient limitées à l'octroi d'une prime aux 5 premiers emplois créés au cours d'une période de 5 années consécutives. D'autres restrictions notamment dans les nouveaux critères d'octroi rendront pour les TPE l'octroi aux aides moins accessibles. Est-ce exact ?

Or, si il semble qu'actuellement le mécanisme soit détourné par certains afin de bénéficier d'un maximum de primes, vous savez comme moi que le fonctionnement d'une TPE ou PME nécessite aujourd'hui une grande flexibilité avec des marchés - qu'ils soient publics ou privé - très volatiles ce qui conduit les patrons à des adaptations constantes notamment au niveau du personnel.

Limiter aujourd'hui ces primes en en contraignant encore leur accessibilité ne risque-t-il pas d'encourager les petites structures à se tourner vers des sous-traitants et des formules plus flexibles moins favorables à un emploi stable de qualité ?

Avez-vous appréhendé la situation particulière et la spécificité des petites entreprises (TPE)? Si des abus étaient constatés précédemment, ont-ils été quantifiés ? Dans le chef de quels types d'entreprises plus particulièrement ? Un secteur est-il particulièrement visé ? Un dialogue particulier est-il engagé avec ces entreprises, via différents intervenants par exemple l'UCM ?

Christine Defraigne sur le crowdfunding

Le financement participatif, on en entend parler dans tous les domaines : crowdfunding pour un supermarché, pour financer des éoliennes, et la presse nous apprend ce 19 septembre que le crowdfunding va même s'inviter à l'université.

Premièrement, je souhaiterais savoir où nous en sommes dans ce mode de financement, au niveau de l'encadrement, mais également des statistiques liées à l'utilisation d'une telle pratique. Pouvez-vous me fournir ces renseignements ?

Ensuite, il me semble légitime de demander le bilan, quelques mois après son lancement, de la plateforme collaborative Euroquity. Combien d'entrepreneurs et d'entreprises se sont tournés vers cette plateforme ? D'autres mesures vont-elles être prises pour « faciliter » le crowdfunding ?

Dernièrement, et ma question est relative à l'actualité récente, pouvez-vous m'en dire plus quant à l'apparition de ce mode de financement à l'université ? Des dispositifs vont-ils être mis en place pour réguler le recours au crowdfunding pour les doctorants ? Ce type de financement aura-t-il des conséquences, positives ou négatives, sur l'université de Liège ?

Le crowdfunding s'invite donc dans tous les domaines. Quels sont vos projets, à court et long terme, à ce propos ?

Christine Defraigne sur la Wallonie créative

Ce 29 septembre, lors de l'inauguration du nouveau bâtiment de l'entreprise EVS, vous avez souligné « l'importance d'investir profondément dans le numérique et de développer ce pan de l'économie qui permettrait à terme de concurrencer la Chine ». Quels sont les investissements déjà réalisés par la Wallonie dans le numérique ? Quelles sont vos ambitions à court et long terme ?

A quel niveau comptez-vous concurrencer la Chine ? Avez-vous un plan à ce propos ?

Dans la même lignée, la presse relaye l'information suivante : la Wallonie avait été sélectionnée pour devenir un « district créatif européen ». Ce 1^{er} octobre, une tournée de deux jours par une délégation d'experts européens a été entamée, et ce pour rencontrer des entrepreneurs créatifs wallons. Quels entrepreneurs ou lieux ont été visités à Liège ? Combien y en a-t-il eu ?

Cette délégation va évaluer les réalisations wallonnes pour « dégager un certain nombre de bonnes pratiques qui permettraient un ciblage plus précis des aides Feder partout en Europe. » Quand cette évaluation est-elle attendue ?

Quelles sont les autres retombées positives de cette approche européenne ?

Vous souhaitez promouvoir davantage Créative Wallonia. Comment comptez-vous vous y prendre ?

Christine Defraigne sur la cession/suppression du département zinc du groupe Umicore.

La presse relaye l'information ce 23 septembre : le groupe Umicore, dont la filiale liégeoise est installée à Angleur, actif dans les secteurs de la chimie et métallurgie, se séparerait de son département zinc, par manque de rentabilité. Confirmez-vous la suppression de ce département ? Que signifie ce « manque de rentabilité » en termes de chiffres ?

Ce département emploie une centaine de personnes. L'emploi va-t-il être maintenu si le département est repris/supprimé ? Que va-t-il advenir des employés le cas échéant ?

Selon les dernières informations, trois entrepreneurs pourraient être intéressés par la reprise de ce département. Quelles sont les échéances prévues ? Quand aurons-nous plus d'informations à ce propos ? Qui sont-ils ?

Si le département zinc d'Umicore n'est pas cédé à un repreneur et qu'il est tout simplement supprimé, quelles seront les conséquences d'une telle situation ? Sur le secteur de la chimie et métallurgie ? Y aura-t-il un impact sur notre économie ?